RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

injep

RAPPORT ANNUEL

Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

 # jeunesse
 # éducation populaire
 # vie associative
 # sport

2023

STATISTIQUE PUBLIQUE

SOMMAIRE

Éditorial *p. 5*

Faits marquants *p. 6*

L'INJEP en chiffres *p. 8*

1. Nos thématiques d'intervention *p.11*

- Jeunesse et politiques de jeunesse p.12
- Engagement des jeunes p. 16
- Vie associative p. 18
- Éducation populaire p.20
- Sports et pratiques sportives p.22

2. Expérimentations et recherche *p. 24*

- Expérimentation et évaluation p. 26
- Soutien à la recherche p. 28
- Documentation, valorisation et diffusion p. 30

3. Organisation *p. 32*

- Le conseil scientifique et d'orientation p. 34
- Les partenaires de l'INJEP p. 36
- Les équipes de l'INJEP p. 38

ÉDITORIAL

Par Augustin Vicard (directeur)

Le 21 novembre dernier, nos « Rencontres de l'INJEP » ont mis en lumière les défis auxquels les jeunes sont confrontés dans un contexte de crises multiples. Cette journée de débats et d'échanges, réunissant plus de 220 participants, témoigne de notre capacité à rassembler des organisations de jeunesse, des acteurs associatifs, des décideurs publics et des chercheurs afin de confronter les points de vue et les expériences.

Nos événements s'appuient sur la cinquantaine d'études que nous publions chaque année sur la jeunesse, le sport, les associations et les mouvements d'éducation populaire. Elles constituent des bases solides pour la réflexion et l'action des pouvoirs publics ainsi que des acteurs et actrices de terrain.

En 2023, l'INJEP a poursuivi plusieurs initiatives lancées au cours des années précédentes, inscrites dans notre projet de service. Nous avons contribué à l'évaluation de politiques structurantes dans les domaines de la jeunesse (Cités éducatives, plan « 1 jeune, 1 mentor », Service national universel) et du sport (Deux heures de sport en plus au collège, Maisons Sport-Santé). De plus, nous avons initié de nouvelles enquêtes, financé des projets pour les jeunes sur le terrain via notre Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, consolidé notre fonds documentaire et soutenu la recherche en sciences sociales à travers deux appels à projets et la remise de notre Prix de thèse.

"À L'APPROCHE DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS, NOTRE INSTITUT S'EST FORTEMENT MOBILISÉ POUR ÊTRE AU RENDEZ-VOUS EN TERMES D'ANALYSE ET D'OBSERVATION."

À l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, notre institut s'est fortement mobilisé pour être au rendez-vous en termes d'analyse et d'observation. Nous avons notamment adopté une fréquence annuelle pour notre Baromètre national des pratiques sportives et nous pilotons ou participons à plusieurs chantiers d'évaluation des Jeux.

Spécialistes de l'engagement des jeunes et des moins jeunes, les équipes de l'INJEP sont elles-mêmes très engagées dans l'accomplissement de nos missions. C'est ainsi que nous avons pu produire, en toute indépendance, des études que nous espérons utiles au débat public, en tâchant de les rendre accessibles à un large public via des formats variés (synthèses courtes, infographies, vidéos, publications sur les réseaux sociaux…). La pertinence de nos travaux découle également des échanges avec nos partenaires, notamment au sein de notre Conseil scientifique et d'orientation.

Je vous invite à découvrir dans ce rapport d'activité le fruit de nos efforts et de nos collaborations. J'espère qu'il vous incitera à vous (re)plonger dans certaines de nos études et productions. ❐

FAITS *MARQUANTS*

JANVIER
Événement

Installation du conseil scientifique de l'évaluation du mentorat

MARS
Publication

Les pratiques physiques et sportives en France. Résultats de l'enquête nationale 2020

FÉVRIER
Publication

INJEP analyses & synthèses n°64. *Deux tiers des Français impliqués dans la vie associative. Dons, adhésion, bénévolat… Quelle implication des Français dans la vie associative ?*

JUILLET
Événement

Maisons sport-santé : l'émergence et la structuration d'un nouvel instrument d'action publique.

SEPTEMBRE
Publication

Les jeunes activistes dans le(s) mouvement(s) climat.

AOÛT
Publication

Rapport *L'évaluation des asssociations en France.*

ANNÉE 2023

MAI
Publication

Chiffres clés de la jeunesse 2023

AVRIL
Appel à projets

Lancement des appels à projets de recherche sur le rapport au travail des jeunes et sur les pratiques sportives.

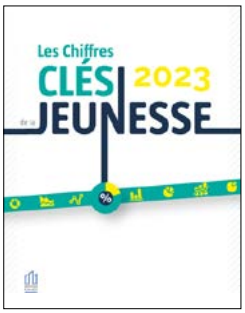

JUIN
Événement

Expérimenter pour prévenir et lutter contre les discriminations envers les jeunes.

NOVEMBRE
Rencontres de l'INJEP

Les jeunes face aux crises : conditions de vie, travail et santé.

OCTOBRE
Événement

Jeunesses en Outre-mer

DÉCEMBRE
Prix de thèse 2023

Remise du Prix de thèse de l'INJEP;

L'INJEP *EN CHIFFRES*

61 **publications** sur la jeunesse, la vie associative, l'éducation populaire et le sport

44 733 personnes sollicitées *via* nos enquêtes statistiques

55 600 **documents** composant notre fonds documentaire

2,3 M€
pour financer et évaluer
des projets sur le terrain pour les jeunes, *via* le Fonds d'expérimentation jeunesse

30 **projets expérimentaux**
en cours soutenus par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse

Des interventions sur tout le territoire

pour présenter l'expertise INJEP

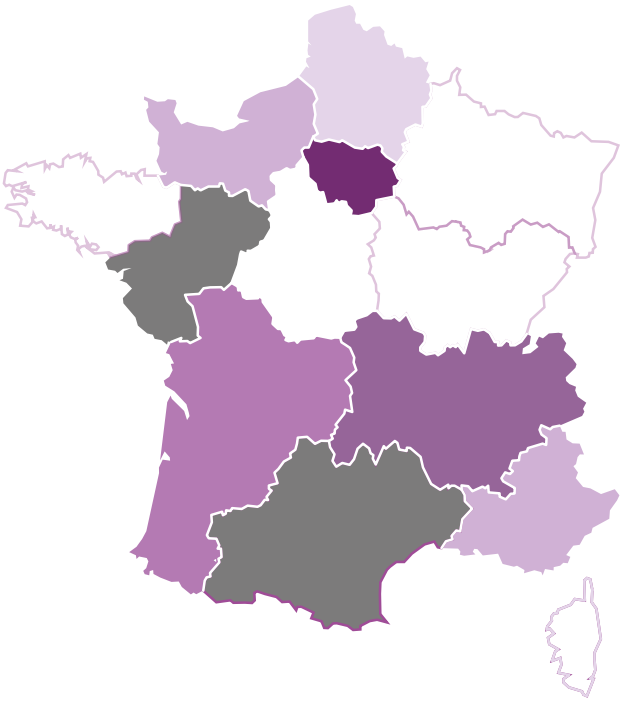

43 interventions
11 interventions
8 interventions
4 interventions
3 interventions
2 interventions

Outre-mer (Martinique, Guadeloupe)

Étranger (Italie, Suisse, Colombie)

Soit 82 interventions extérieures

Les chiffres-clés
de la réception des publics

1 795 **participants** à nos séminaires et événements

826 **retombées presse** pour nos publications et événements

6 723 **abonnés** à la lettre d'information INJEP Veille & Actus

25 755 **abonnés** à nos réseaux sociaux

Nombre de consultations numériques :

- Base Télémaque : **35 868** visiteurs uniques et **208 099** **consultations** de notices
- Site internet INJEP : **84 000** **visiteurs uniques / 287 000** pages vues
- **16 900** vues sur Youtube

Podium *des top Linkedin*

INJEP - décembre

Quantifier la pratique sportive : une approche sociologique et sanitaire

Augustin Vicard, directeur de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire, a publié dans le Courrier des statistiques de l'Insee un article de réflexion intitulé « Quantifier la pratique sportive : une approche sociologique et sanitaire », sur la meilleure manière de mesurer la pratique sportive.

10217 impressions

INJEP - juin

Les chiffres clés de la jeunesse 2023

Démographie, éducation, emploi, engagement et participation, loisirs, sport, culture, justice, santé… Découvrez les indicateurs de référence sur les questions de jeunesse

11954 impressions (vues)

INJEP - novembre

Moral, état d'esprit et engagement des jeunes en 2023. Résultats du baromètre DJEPVA sur la jeunesse

Dans un contexte difficile à de nombreux égards (inflation, changement climatique, guerre en Ukraine…) mais néanmoins plus favorable sur le marché du travail, 64 % des jeunes considèrent que leur vie actuelle correspond à leurs attentes : ce résultat, en amélioration par rapport à celui du début de la pandémie de 2020, se situe dans la moyenne de ces huit dernières années.

8704 impressions

Nos thématiques d'intervention

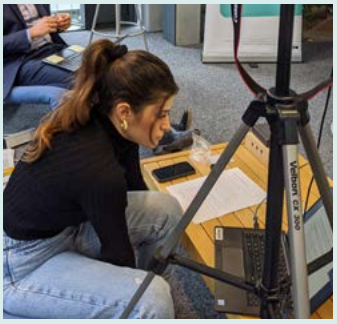

JEUNESSE ET *POLITIQUES DE JEUNESSE*

La jeunesse est une thématique de travail majeure de l'INJEP. L'institut s'intéresse à toutes les dimensions du parcours de vie des jeunes : éducation formelle et non formelle, insertion professionnelle et sociale, engagement associatif et citoyen, santé, sexualité, pratiques sportives, culturelles et numériques, logement… L'INJEP analyse également les politiques de jeunesse, au plan national comme dans les territoires, et publie les *Chiffres clés de la jeunesse*. L'institut produit enfin régulièrement des enquêtes statistiques et pilote le baromètre annuel DJEPVA sur la jeunesse.

Nos « Rencontres 2023 »
consacrées aux jeunes face aux crises

Les crises sanitaire, écologique, économique et sociale de ces derniers mois ou années ont conduit l'INJEP à s'interroger sur les conséquences de ces crises pour les jeunes. Confrontés à des inégalités rendues plus visibles par la crise sanitaire, les jeunes composent avec différentes réalités qui affectent leurs conditions de vie, leurs conditions d'emploi, et leur santé… Mais ces inégalités sociales et territoriales sont-elles nouvelles ? **Comment se situent les jeunes d'aujourd'hui comparés à leurs aînés ? Comment les récentes crises affectent ces jeunes et contribuent à creuser les écarts entre eux ?**

"PLUS DE 220 PARTICIPANTS EN PRÉSENTIEL ET PLUSIEURS CENTAINES EN DISTANCIEL ONT ASSISTÉ À UN PANORAMA DE LA SITUATION DE LA JEUNESSE ET AUX TROIS TABLES-RONDES DE LA JOURNÉE."

Pour répondre à ces questions, se tenaient à Paris le 21 novembre 2023 les « Rencontres de l'INJEP », une journée de rencontres et d'échanges rassemblant organisations de jeunesse, acteurs associatifs, décideurs publics et chercheurs, afin d'appréhender la situation des jeunes aujourd'hui et confronter points de vue et expériences.

Plus de 220 participants en présentiel et plusieurs centaines en distanciel ont assisté à un panorama de la situation de la jeunesse et aux trois tables-rondes de la journée. Ils ont pu débattre avec plusieurs expertes et experts autour des conditions de vie des jeunes,

de leur insertion professionnelle et de leur rapport au travail, ou encore de leur état de santé, notamment psychologique. Des représentants des organisations de jeunesse et des professionnels de terrain étaient également invités à réagir aux chiffres et études présentés, et à dresser leur propre constat sur la situation des jeunes. Enfin, plusieurs jeunes ont eu l'occasion de présenter leur propre vision, sous la forme de joutes oratoires ou de la projection de films du festival Festi-Prev, réalisés par des jeunes de 11 à 25 ans.

Questionner les idées reçues *sur le rapport au travail des jeunes*

Afin d'éclairer le rapport au travail et à l'emploi des jeunes, l'INJEP a souhaité dédier un module de l'édition 2023 du baromètre DJEPVA sur la jeunesse à ce sujet d'actualité. La taille relativement importante de l'échantillon – environ 4 500 jeunes âgés de 15 à 30 ans et 1 000 personnes âgées de plus de 30 ans – permet d'approfondir les connaissances sur cette thématique et de comparer le point de vue de l'ensemble des jeunes à celui des plus âgés.
Structuré en trois parties, ce rapport présente des résultats **sur les attentes et aspirations des jeunes et de leurs aînés en matière de travail, sur le regard des jeunes actifs concernant leur emploi actuel et leur réussite professionnelle, et sur la façon dont ils se projettent dans leur devenir professionnel.** Les jeunes ont globalement un rapport au travail et à l'emploi qui n'est pas très différent de celui des plus âgés. Les écarts entre générations, bien réels sur certains points, n'effacent pas ceux observés à partir d'autres caractéristiques sociodémographiques des enquêtés (genre, situation d'activité, catégorie socioprofessionnelle…).
À titre d'illustration, les jeunes femmes apparaissent plus attentives que leurs homologues masculins à l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Elles se déclarent également moins enclines à assumer de nombreuses responsabilités au travail et s'estiment moins bien payées. Autre exemple, les jeunes cadres se sentent davantage utilisés à leur juste niveau de compétence dans leur emploi, et davantage préservés du déclassement par rapport aux autres catégories socioprofessionnelles.

Toutes nos publications *sur la jeunesse*

Données et repères

- Un an de politiques de jeunesse 2022
- Chiffres-clés de la jeunesse
- *Agora débats/jeunesses, Varia*

Jeunesse et territoires

- Le(s) "nous" des quartiers populaires
- Jeunesse en Outre-mer
- Le regard des jeunes sur l'Union européenne - Résultats du *Baromètre DJPEVA sur la jeunesse*
- Les jeunes en banlieue 2005-2023

Conditions de vie et insertion sociale et professionnelle

- La cohabitation en fin d'études, révélatrice des inégalités sociales et territoriales
- L'information des jeunes au quotidien. Institutions, pratiques, trajectoires
- L'information des jeunes au quotidien. Des pratiques en partie conditionnées par le type de structure porteuse du label
- Le rapport des jeunes au travail en 2023. Résultats du *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse*

Moral et bien-être

- Moral, état d'esprit et engagement des jeunes en 2023 - Résultats du *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse*

Jeunes vulnérables et discriminations

- Vulnérabilité des jeunes et action publique
- Expérimenter pour prévenir et lutter contre les discriminations envers les jeunes
- Ressources des jeunes à la fin de leur parcours de placement à l'Aide sociale à l'enfance
- Les mineurs en prison
- Expériences du passage à la majorité des jeunes incarcérés
- Avoir 18 ans en prison. Devenir adulte derrière les barreaux

Éducation et extra-scolaire

- Les adolescents et leurs pratiques de l'écriture au XXIe siècle : nouveaux pouvoirs de l'écriture ?
- La manière dont les collégiens passent les petites vacances est très liée au milieu social

Coll. INJEP notes & rapports — ***Repères bibliographiques***
INJEP analyses & synthèses — ***Agora débats/jeunesses***
Fiches régionales / repères — ***Chiffres-clés***

La cohabitation en fin d'études, *révélatrice des inégalités sociales et territoriales*

L'accès des jeunes à un logement autonome n'est pas toujours linéaire, plusieurs d'entre eux connaissant des allers-retours entre le foyer parental et leurs premiers logements, notamment au cours de leurs études. Ces trajectoires de cohabitation et décohabitation du foyer parental ne sont cependant pas suffisamment connues et documentées. C'est pourquoi nous avons souhaité consacré un numéro d'INJEP analyses et synthèses à ce sujet, en exploitant l'enquête génération 2017 du CéREQ disponible depuis 2022.

Vivre chez ses parents est bien plus fréquent pour les étudiants originaires des milieux modestes ou des villes-centres et d'Île-de-France, traduisant un phénomène très différencié socialement et géographiquement. Au cours de leur dernière année de formation, 38 % des étudiants diplômés de l'enseignement supérieur court déclaraient vivre chez leurs parents ou un membre de leur famille, contre 20 % de ceux diplômés de l'enseignement supérieur long (en 2017). Les étudiants cohabitant avec leurs parents ont par ailleurs des trajets plus longs pour se rendre sur leur lieu d'études (plus d'une heure pour un quart de ceux diplômés du supérieur long par exemple). La cohabitation tend enfin à se prolonger au-delà des études pour les moins diplômés : la moitié des jeunes diplômés du supérieur court qui habitent chez leurs parents lors de leur dernière année d'études continuent à le faire au cours de leurs trois premières années de vie active.

Un numéro d'Agora ***sur les jeunesses des Outre-mer***

Les préoccupations sociales concernant la jeunesse dans les Outre-mer ne sont pas nouvelles et portent sur différents aspects interdépendants les uns des autres tels que la scolarité et la formation, l'insertion professionnelle, la précarité ou encore l'émigration. L'INJEP a souhaité consacrer un numéro de sa revue académique Agora débats/jeunesses *« aux jeunesses » de ces territoires en s'interrogeant sur la manière dont elles se vivent in situ, comment elles s'y déploient et avec quelles perspectives d'avenir.*
À partir d'approches méthodologiques et disciplinaires variées, les articles rendent compte du passage à l'âge adulte, du rôle et du fonctionnement des institutions, mais aussi de la famille, des aspirations, des projets de mobilités, voire des immobilités.
Les données exposées portent sur une grande partie des territoires d'outre-mer et suggèrent qu'ils méritent d'être appréhendés dans leur complexité, sans être réduits ni à leurs points communs ni à leurs « spécificités », réelles ou revendiquées.

Avoir 18 ans *en prison*

L'INJEP porte un regard attentif aux jeunes les plus vulnérables, cette thématique ayant donné lieu à une Fiche-repères cette année pour tenter de mieux définir cette notion. Deux études ont par ailleurs été publiées, sur les jeunes placés à l'aide sociale à l'enfance et sur les mineurs incarcérés. Chaque année, près de 600 jeunes

Nos chiffres-clés
sur la jeunesse

Baromètre DJEPVA sur la jeunesse

Edition 2023

64 %

des jeunes âgés de **18 à 30 ans** déclarent que leur vie actuelle correspond à leurs attentes
(-3 points par rapport à 2022)

15 % sont « tout à fait satisfaits »

49 % « plutôt satisfaits » de leur vie

Mais de fortes disparités

en fonction du niveau de diplôme, du niveau d'emploi, de l'autonomie résidentielle, ou de la tranche d'âge

Jeunes déclarant que leur vie correspond à leurs attentes
par catégorie (en %)

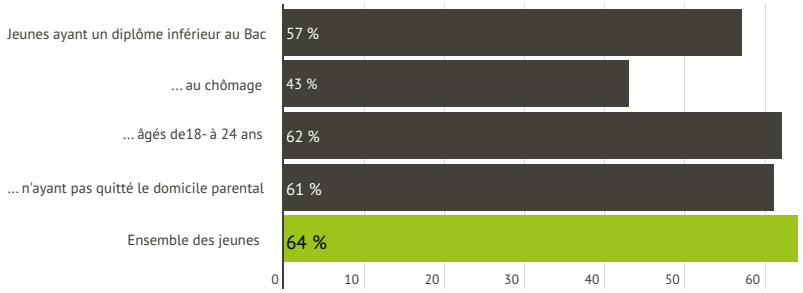

Source : INJEP, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse - Moral, état d'esprit et engagement des jeunes en 2023.

hommes et jeunes femmes deviennent majeurs en prison. L'approche des 18 ans dans un contexte carcéral suscite chez les jeunes détenus de fortes inquiétudes ou attentes, la majorité civile ayant des effets sur leurs conditions d'incarcération, leurs droits, leurs liens familiaux, leur accompagnement socio-éducatif, mais aussi sur leurs perception et vécu de l'enfermement. L'enquête qualitative menée par entretiens et observations, réalisée en 2021-2022 par l'INJEP auprès de 108 jeunes femmes et jeunes hommes incarcérés âgés de 14 à 24 ans dans sept prisons situées en France hexagonale, présente les enjeux du passage à la majorité civile en détention. **À travers l'étude de leurs parcours de vie, des conditions d'arrivée en prison et de leur détention, l'enquête apporte des éléments sur la fin de leur prise en charge spécifique en tant que mineur(e)s, l'évolution des droits en contexte carcéral et leurs représentations de l'âge adulte.** Chercher à comprendre les expériences juvéniles de la détention, c'est aussi travailler sur la construction sociale des rapports d'âge dans un contexte marqué par une segmentation de la jeunesse autour de la majorité civile qui vient opposer les mineurs et les majeurs. Cette recherche sociologique pointe comment pour l'ensemble des jeunes, le passage en prison adulte accentue les situations de vulnérabilités en particulier pour les jeunes femmes, les mineurs non accompagnés et les jeunes dépourvus des « codes carcéraux ». Derrière les barreaux se rejouent des inégalités entre les jeunes en fonction de leur socialisation précarcérale, de leurs réseaux de sociabilité mais aussi des capitaux qu'ils et elles ont pu constituer en amont de leur détention.

On ***retiendra***

En matière de **jeunesse** l'INJEP a

Édité

3 numéros d'
AGORA DÉBATS/JEUNESSES

8 RAPPORTS D'ÉTUDES

- Le Baromètre DJEPVA sur la jeunesse en deux volumes
- *Les chiffres clés de la jeunesse 2023*
- **3 fiches** de Repères bibliographiques dont *Un an de politiques de jeunesse.*

Organisé

7 **CONFÉRENCES**

réunissant

946 PARTICIPANTS

1 événement des Rencontres de l'INJEP

réunissant

480 PARTICIPANTS

Évalué

80 CITÉS ÉDUCATIVES

- les séjours de cohésion du Service national universel accueillant

39 899 **jeunes**

ENGAGEMENT *DES JEUNES*

L'INJEP travaille depuis longtemps sur l'engagement citoyen et la participation politique des jeunes. En 2023, l'institut a investi cette question par la publication et valorisation des résultats de l'enquête menée sur les jeunes activistes du « mouvement climat », la poursuite de l'évaluation du Service national universel et la production de statistiques sur le Service civique.

Nos publications sur l'engagement des jeunes

SNU

- *Quand la mission d'intérêt général préfigure les parcours des jeunes*
- *Le Service national universel un an après : enquêtes auprès des participants de 2021. Enquête d'évaluation des séjours de cohésion du SNU 2023*
- *Les jeunes participant aux séjours de cohésion du SNU en 2023*

Service civique

- *Données statistiques Base ELISA 2022 : bénéficiaires et missions de Service civique*
- *Les chiffres du service civique en 2022 – édition 2023*

Participation et engagement des jeunes

- *L'engagement des jeunes et le climat*
- *Les jeunes activistes dans le(s) mouvement(s) climat*
- *L'éco-anxiété vue par les activistes du mouvement climat*

Statistiques en ligne — *Coll. Notes & rapports*
Fiche "Repères" — *INJEP analyses & synthèses*
Repères bibliographiques

Le Service national universel : *enquêtes* in itinere *et* ex-post *auprès des jeunes*

Créé en 2019, le service national universel (SNU) s'adresse aux jeunes âgés de 15 à 17 ans auxquels il propose de participer à un « séjour de cohésion » puis à une phase d'engagement (mission d'intérêt général, service civique, bénévolat, préparation militaire…). L'INJEP a été mandaté pour réaliser l'évaluation dès 2019 et cinq rapports d'évaluation ont déjà été produits (tous disponibles sur le site de l'INJEP), qui ont permis de révéler les moteurs de l'engagement des jeunes dans le dispositif ainsi que leur perception et leur appréciation du séjour. Le retour d'expérience des jeunes a été croisé avec celui des autres parties prenantes du dispositif : les équipes projet, les équipes de direction, les équipes encadrantes et les intervenants des séjours de cohésion. **En 2023, l'INJEP a réalisé des travaux d'évaluation du Service national universel *via* cinq enquêtes menées auprès des participants aux séjours de cohésion du SNU de février à juillet 2023.** Sur les 39 899 participants, 23 275 ont répondu à l'enquête permettant de caractériser précisément les jeunes volontaires, de mieux comprendre leurs motivations et de mesurer leur degré de satisfaction global mais aussi selon les différents ateliers et activités proposés. Les principaux résultats sont très proches de ceux tirés des enquêtes menées depuis 2019, les jeunes étant très majoritairement satisfaits de leur expérience. Parallèlement, l'un des derniers rapports produit en 2023 s'intéresse au parcours des jeunes ayant réalisé le séjour de cohésion du SNU en 2021 : un an après ce séjour, quelle est leur perception du SNU ? Ont-ils réalisé leur mission d'intérêt général (MIG) et dans quelles conditions ? Pour répondre à ces questions, l'INJEP a mené une enquête statistique auprès de 8 000 jeunes tirés au sort parmi ceux ayant participé aux séjours de cohésion de 2021 qui ont pu s'exprimer autour de trois principaux axes thématiques : le retour sur l'appréciation du séjour de cohésion un an plus tard, **la réalisation de la mission d'intérêt général** et les effets sur leur parcours personnel. En parallèle, des entretiens approfondis ont été menés auprès de jeunes et de professionnels : référents MIG ou chefs d'équipe départementale SNU et personnels scolaires. Le rapport d'évaluation croise donc les résultats et enseignements tirés des deux approches, quantitative et qualitative.

Nos chiffres-clés ***sur le service civique***

Le service civique en chiffres
Edition 2023

En 2022,
environ 10 %
d'une classe d'âge réalise un service civique

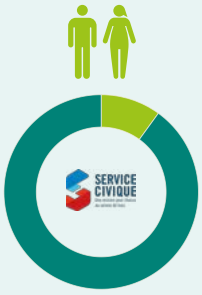

En 2022
Les jeunes demandeurs d'emploi ou inactifs (hors formation) représentent
63 % des volontaires qui démarrent une mission

En 2022
35 % des missions qui démarrent sont accueillies dans un Service public

Source : INJEP, fiche "Repères", Le service civique en chiffres – 2023.

Les jeunes activistes du *« mouvement climat » et l'éco-anxiété*

L' enquête qualitative de l'INJEP, réalisée entre 2021 et 2023 par observation, analyse documentaire et entretiens biographiques, auprès de 52 activistes répartis dans 17 villes, 11 régions de la France hexagonale et 12 collectifs, présente les différents ressorts de l'engagement des jeunes activistes du « mouvement climat ». Elle permet de dresser un portrait détaillé de ces nouvelles générations de militants, analyse les différents ressorts de leur engagement, leurs modes d'organisation et met en évidence la diversité de leurs aspirations et préoccupations. **Parmi la variété des motifs avancés par les jeunes activistes pour justifier leur entrée dans le « mouvement climat », l'éco-anxiété est devenue un facteur central de mobilisation.** Tout à la fois investie par les collectifs pour répondre à une demande croissante de prise en charge des troubles anxieux en lien avec le dérèglement climatique et critiquée en raison d'une approche jugée trop individualisante d'un phénomène climatique aux origines et aux effets fondamentalement collectifs, la notion suscite au sein du mouvement de nombreuses controverses. Elle donne plus largement à voir les rapports différenciés que les jeunes activistes entretiennent avec l'action militante, entre recherche de soutien collectif et interpellation des décideurs. Un numéro d'*INJEP analyses & synthèses* est consacré à ce sujet.

On ***retiendra***

Dans le **champ de l'engagement** l'INJEP a

Édité

9 **PUBLICATIONS**

Organisé

1 WEB-CONFÉRENCE

Produit

Les **données statistiques** concernant le **service civique**

Évalué

les **séjours de cohésion** et les missions d'intérêt général du **service national universel.**

Assuré

15 **PRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES**

Exploité

5 ENQUÊTES

- sur l'activité des jeunes en dehors du collège (AJEC) au prisme de leur **engagement associatif**
- sur l'engagement associatif et les dons **(ENEAD)**
- sur l'engagement des jeunes sur **le climat**
- auprès des **participants aux séjours de cohésion** du SNU
- sur le **SNU, un an après**

VIE *ASSOCIATIVE*

L'INJEP pilote de service statistique ministériel en charge de la vie associative et publie régulièrement les *Chiffres clés de la vie associative*. En 2023, l' institut a exploité plusieurs enquêtes qualitatives et quantitatives pour mieux comprendre les évolutions auxquelles sont confrontées les associations, ainsi que les modalités d'engagement des jeunes ou moins jeunes au sein de celles-ci, en interrogeant notamment la place des femmes dans la gouvernance associative.

Quelle place pour les femmes *au sein des associations ?*

Selon l'enquête de l'INJEP sur l'engagement associatif et les dons (ENEAD), menée en 2021, **les femmes se tournent plus souvent vers les associations sociales ou caritatives, la protection de l'environnement ou du climat, ou encore la santé et la recherche médicale,** tandis que les hommes participent davantage aux associations sportives, de propriétaires ou de locataires, syndicales ou professionnelles, ou encore politiques.
Aussi, le bénévolat sportif est majoritairement masculin. Alors que dans les autres secteurs associatifs les femmes représentent 55 % des bénévoles, dans le sport, elles ne sont que 46 %. Toutes choses égales par ailleurs, être une femme réduit de 9 points la probabilité d'être bénévole dans une association sportive plutôt que dans un autre secteur. Ce résultat vient étayer de nombreux autres résultats qui mettent en évidence une participation moindre des femmes aux associations sportives, au bénévolat dans ce secteur, ainsi qu'une faible représentation des femmes aux fonctions dirigeantes.
En effet, les femmes ne représentent que 35 % des président(e)s d'associations. Elles sont en revanche mieux représentées à la fonction de trésorier et majoritaires à la fonction de secrétaire. La situation est très hétérogène selon les secteurs : un quart seulement des président(e)s d'associations sportives sont des femmes, contre la moitié dans l'hébergement social ou le médicosocial. Enfin, la place des femmes au sein des bureaux des associations a légèrement progressé entre 2013 et 2018 (dernières données disponibles) : la proportion de bureaux majoritairement masculins recule de 3 points.

Les associations au défi *des données numériques*

L'essor du numérique et des usages de la donnée constitue un défi pour le secteur associatif. L'open data, les logiciels libres ou la gestion des données personnelles sont autant de phénomènes au cœur des pratiques des acteurs associatifs. Un numéro des « Cahiers de l'action » se propose de les explorer et fait le choix de ne pas résumer la réflexion à l'inventaire des problèmes techniques, mais de saisir les effets du développement du numérique dans la société, et en particulier dans le monde associatif. Les contributions donnent à voir les évolutions de la « question numérique » dans les associations qui ont un impact sur les projets associatifs en interrogeant la manière d'impliquer les citoyens dans les projets collectifs (logiques d'adhésion, de bénévolat, de contribution). Elles éclairent également l'évolution des pratiques professionnelles à travers l'affirmation de métiers et de fonctions organisés explicitement autour des données. Ce numéro permet ainsi de comprendre l'importance des mutations en cours mais également de les replacer dans la durée des expérimentations portées par les professionnels des champs associatifs ou de l'éducation populaire.

"UN QUART SEULEMENT DES PRÉSIDENT(E)S D'ASSOCIATIONS SPORTIVES SONT DES FEMMES, CONTRE LA MOITIÉ DANS L'HÉBERGEMENT SOCIAL OU LE MÉDICOSOCIAL"

L'évaluation *des associations en France*

L'évaluation est devenue un enjeu crucial pour les associations, par la nécessité de « rendre compte », ou de « faire la preuve » de leur utilité et de leur efficacité, notamment dans le cas de l'octroi de fonds publics. Plus globalement, **l'évaluation est présentée comme une façon de répondre au besoin de reconnaissance et de légitimité institutionnelle du monde associatif.** Dans cette perspective, l'INJEP a publié une revue de littérature pour fournir des clés de compréhension et d'analyse aux associations, afin qu'elles puissent se repérer dans la littérature foisonnante autour de l'évaluation. Présentant autant d'opportunités que de risques pour le monde associatif, l'évaluation n'est pas neutre pour les associations dans la mesure où elle peut influencer leur organisation, leur gouvernance, leurs ressources et leurs activités, autant d'éléments constitutifs de leur identité et de leurs spécificités. La nécessité de garder une pluralité de méthodes et un espace de débat entre ces méthodes apparaît dès lors comme indispensable afin de sauvegarder la « biodiversité » des organisations et de valoriser l'apport des associations. ❐

Nos publications
sur la vie associative

- *Chiffres clés de la vie associative 2023*
- *Dons, adhésion, bénévolat… Deux tiers des Français impliqués dans la vie associative*
- *Deux tiers des Français impliqués dans la vie associative*
- *Les bénévoles des associations sportives : plus souvent des hommes, jeunes, et des parents*
- *Les femmes dans les associations*
- *Les femmes encore largement minoritaires à la présidence des associations*
- *Les associations au défi des données numériques*
- *L'évaluation des associations en France*
- *Fiches régionales de la vie associative 2023*

Coll. "Les Cahiers de l'action" — *Fiches régionales, fiches "Repères"*
INJEP analyses & synthèses — *Chiffres-clés*
INJEP notes et rapports — *Repères bibiographiques*

Nos chiffres-clés
sur la vie associative

Les associations comptent seulement

35% de présidentes

contre

50 % de participantes

(bénévoles, adhérentes, militantes, etc.).

Source *: INSEE, Enquête sur la situation des associations en 2018.*

La fonction de secrétaire d'une association est exercée par une femme

dans 60 % des associations.

Source *: INSEE, Enquête sur la situation des associations en 2018.*

Dans le domaine du sport, moins d' 1 association sur 4 est présidée par une femme.

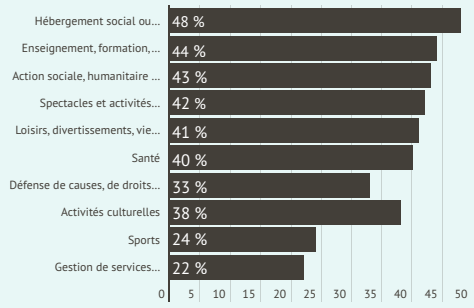

C'est une sur deux dans le domaine de l'hébergement social ou médico-social.

Source *: INSEE, Enquête sur la situation des associations en 2018.*
Champ : *associations loi 1901 et assimilées ayant eu au moins 1 jour d'existence, en 2018.*

Entre 2013 et 2018 la place des femmes dans les bureaux a légèrement progressé

0,5 point des bureaux sont paritaires

2,6 points des bureaux sont composés en majorité de femmes

Source *: INSEE, Enquête sur la situation des associations en 2018.*

On ***retiendra***

Dans le domaine de la vie associative l'INJEP a

Exploité

3 ENQUÊTES

- **l'activité des jeunes en dehors du collège (AJEC)** au prisme de leur engagement associatif
- **l'engagement associatif et les dons (ENEAD)** notamment concernant les jeunes
- **le mécénat de compétences** en associations

Assuré

21 PRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES

DONT 10 À PARIS

ou région parisienne,

10 en Province et **1 en Italie**

Édité

9 PUBLICATIONS

DONT 1 NUMÉRO

des **"Cahiers de l'action"**

ÉDUCATION POPULAIRE

L'INJEP a consacré de nombreux travaux aux mouvements d'éducation populaire, permettant de documenter leur histoire, leur diversité et leur actualité. En 2023, l'institut s'est particulièrement intéressé aux questions des méthodes de l'éducation populaire. L'institut soutient également quatre travaux de recherche dans le domaine de l'animation socioculturelle, sélectionnés dans le cadre d'un appel à projets inédit lancé en 2022. L'INJEP suit enfin de près la situation des professionnels de jeunesse, notamment les jeunes diplômés du BAFA ou du BPJEPS.

Les méthodes d'éducation populaire : *outils d'animation ou leviers d'émancipation ?*

L'éducation populaire en France est une notion polysémique dont les origines remontent à la Révolution française. L'idéal de formation du citoyen qu'elle revendique a été depuis consolidé par une multitude d'initiatives associatives et publiques expérimentant des formes d'apprentissage en groupe, qui ont inscrit durablement dans les mouvements d'éducation populaire l'idée que le chemin pour accéder à une compétence citoyenne est aussi important que l'horizon politique dans laquelle celle-ci s'insère. Pour cette raison, **les pédagogies, les méthodes et les outils mobilisés au nom de l'éducation populaire constituent un socle commun pour les professionnels et militants de ces associations.** Ce socle confère aux « démarches d'éducation populaire » une identité collective caractérisée par le recours à des pédagogies actives où l'individu est jugé « acteur » de son émancipation. Le dernier numéro des Cahiers de l'action est consacré à l'actualité des méthodes, techniques et démarches se réclamant de l'éducation populaire dans le but de caractériser cette dernière par ses pratiques. Les travaux conduits sur l'éducation populaire ces dernières années ont également montré combien le retour de la référence à l'éducation populaire change de nature en s'écartant pour partie de la seule sphère éducative afin d'accompagner les réflexions sur l'émancipation d'autres types de pratiques professionnelles (travail social, médiation numérique, animation scientifique). Des réseaux anciens revalorisent d'anciennes postures militantes ou méthodes actives (entraînement mental, autobiographie raisonnée, etc.), cependant que des collectifs plus récents tentent de développer de nouveaux formats inspirés des anciens (conférence gesticulée, arpentage, débat mouvant, etc.). Le numéro des « Cahiers de l'action » témoigne ainsi de l'importance culturelle des méthodes et pratiques originales de l'éducation populaire pour les professionnels et acteurs de ce secteur.

Les diplômés des brevets *BAFA et BAFD*

L'INJEP produit chaque année des statistiques sur les diplômes BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) et BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de directeurs) délivrés. Ces deux diplômes permettent d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (colonie de vacances, accueil de loisirs, accueil périscolaire). Les statistiques présentées détaillent en particulier le nombre de diplômes délivrés dans l'année et le profil des diplômés. Elles s'appuient sur la base de données BAFA-BAFD de la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) mise en place en 2010 pour le suivi administratif de ces formations. En 2022, ont été délivrés 46 200 BAFA soit 12 700 de plus qu'en 2021 (+38 %) et 1 600 BAFD soit 200 de plus qu'en 2021 mais le niveau reste inférieur à celui de 2019 et 2020. Le nombre de BAFA délivrés retrouve un niveau comparable à celui d'avant la crise sanitaire. Le report des entrées en formation et des stages pratiques des candidats au BAFA en 2020 et 2021 ainsi que l'aide exceptionnelle de 200 € ont pu contribuer à ce redressement spectaculaire du nombre de BAFA délivrés en 2022. La reprise du nombre de BAFD délivrés demeure modeste. Ces évolutions récentes s'inscrivent néanmoins dans un contexte de baisse amorcée dès 2017 qui s'explique d'abord par l'assouplissement de la réforme des rythmes éducatifs de 2013 puis par la crise sanitaire. ❐

Nos chiffres-clés *sur l'éducation populaire*

46 200,

- c'est le nombre de **BAFA** (brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur) délivrés au cours de l'année 2022.
- c'est **12 700 de plus** qu'en 2021 **(+38 %)**, soit un niveau comparable à celui d'avant la crise sanitaire.

En 2022, la proportion de titulaires du **BAFA à 24 ans** est estimée à **4,9 %,**

soit un niveau proche de 2018, avant la crise sanitaire.

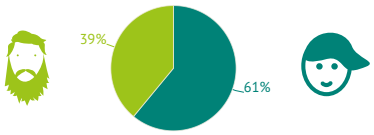

61 % des diplômés du BAFA en 2022 ont moins de 20 ans.

1 600,

- c'est le nombre de **BAFD (brevets d'aptitude aux fonctions de directeur)** délivrés au cours de l'année 2022.
- c'est **200 de plus** qu'en 2021 mais **400 de moins qu'en 2020.**

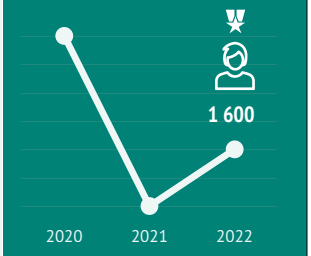

Plus des 2/3

des diplômes du BAFA (69 %) et du BAFD (68 %) ont été délivrés à des femmes au cours de l'année 2022.

***Source** : INJEP/ MEDES, base de données BAFA/BAFD, 2023*

Nos publications sur l'éducation populaire

- *Accueil collectifs de mineurs de 2009-2010 à 2021-2022*
- *BAFA/BAFD 2011-2022*
- *Diplômes et métiers (BPJEPS) 2021-2022*
- *Fréquentation des accueils collectifs de mineurs en 2021-2022*
- *Les diplômés 2021-2022 d'un brevet d'éducateur sportif ou animateur (BPJEPS)*
- *Les diplômés des brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et de directeur (BAFD) en 2022*
- *Agir au nom de la laïcité. Dilemme parmi les professionnel.le.s de l'éducation populaire (Île-de-France 2015-2021)*
- *Les méthodes de l'éducation populaire : outils d'animation ou levier d'émancipation*

- *Statistiques en ligne*
- *INJEP notes et rapports*
- *Fiches "Repères"*
- *"Cahiers de l'action"*

On ***retiendra***

Dans le domaine de l'**éducation populaire** l'INJEP a

Édité

Les données *STATISTIQUES ANNUELLES*

SUR LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

et les **diplômes de l'animation BAFA-BAFD** et les fiches repères correspondantes

1 RAPPORT

1 NUMÉRO DES "CAHIERS DE L'ACTION"

Assuré

11 INTERVENTIONS EXTÉRIEURES

DONT

5 EN PROVINCE

SPORT ET *PRATIQUES SPORTIVES*

Service statistique du ministère en charge des sports, l'INJEP publie les données de référence sur les licences sportives, la pratique physique et sportive, le poids économique et l'emploi dans le secteur sportif. L'institut produit de plus régulièrement des études pour mieux comprendre ce secteur et ses évolutions, par exemple sur les Maisons sport-santé. L'INJEP s'investit également dans l'évaluation de dispositifs tels que le Pass'Sport et « 2h de sport en plus au collège » ou encore des Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

Comment l'après-Covid *stimule l'élan sportif des Français*

Le Baromètre national des pratiques sportives produit annuellement par l'INJEP fait apparaître une augmentation de ces pratiques dans un contexte post-épidémique. Ce regain d'appétence n'est pas seulement imputable à la reprise des activités sportives habituelles après près de deux ans de contraintes sanitaires. Elle résulte aussi de changements dans les modalités de pratique sportive, consécutifs à la pandémie : **les personnes font désormais davantage de sport à domicile et moins dans les structures sportives, en lien avec la montée en puissance du télétravail.** Elles déclarent par ailleurs plus souvent qu'auparavant faire du sport pour améliorer leur santé. Ces tendances s'avèrent encore plus marquées chez les femmes et les plus de 40 ans. Les univers de la marche, de la course, de la forme et de la gymnastique sont les principaux bénéficiaires de cette hausse de pratique.

Les bénévoles des associations sportives : *hommes, jeunes et parents*

En 2021, un Français sur dix déclare être bénévole dans une association sportive, selon la première Enquête nationale sur l'engagement associatif et les dons (ENEAD) portée par l'INJEP. Les bénévoles dans les associations sportives sont, plus que dans les autres secteurs associatifs, des personnes relativement jeunes et des hommes. **Être parent et avoir des revenus relativement élevés augmente considérablement les chances de choisir le bénévolat sportif,** la convivialité étant par ailleurs la motivation la plus citée par les bénévoles des clubs sportifs. Enfin, ces derniers déclarent plus souvent que les autres bénévoles que leur implication associative a augmenté au cours des cinq dernières années.

Les Maisons sport-santé : *un nouvel instrument d'action publique*

Les Maisons sport-santé (MSS), dispositif mis en place par les ministères en charge des sports et de la santé, dans le cadre de la Stratégie nationale sport-santé 2019-2024, ont pour ambition de lutter contre les inégalités de santé et d'accès au sport. L'objectif est de lutter contre la sédentarité et ses conséquences néfastes sur la santé publique, notamment l'obésité et les maladies cardiovasculaires, en ciblant prioritairement les personnes atteintes d'affection de longue durée et les publics éloignés de l'activité physique et sportive. **Ces maisons présentent l'originalité d'inciter à la collaboration des acteurs et professionnels du sport et de la santé, qui travaillaient jusqu'ici peu ensemble, et de mailler tout le territoire national,** en portant une attention particulière aux territoires en géographie prioritaire où les difficultés sociales et sanitaires se cumulent : les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et les zones de revitalisation rurales (ZRR). L'étude de l'INJEP, menée en 2021-2022 auprès de 30 MSS, vise à comprendre la création et la structuration de ces maisons sport-santé en tant que nouvel instrument d'action publique. À cette fin, elle analyse les appropriations et les cadrages locaux de la politique publique de sport-santé en analysant le travail des acteurs du sport-santé, leurs actions sur le terrain, et la manière dont ils s'approprient ces enjeux, construisent des collaborations et organisent ce champ d'intervention professionnelle émergent au niveau local. Les résultats de l'enquête mettent en lumière une adhésion forte des coordinateurs et coordinatrices de ces MSS à la politique de développement du sport-santé. Ils soulignent cependant qu'elle se heurte à plusieurs obstacles : les difficultés à mobiliser les médecins et à atteindre tous les publics, ainsi que l'insuffisance de financements pérennes. ❐

Nos chiffres-clés
sur le sport & les pratiques sportives

15,4 millions

de licences annuelles délivrées en 2022

+19,4 % sur 1 an

Le nombre de licences sportives annuelles repart à la hausse en 2022, sans retrouver le niveau d'avant crise (-5,9% sur 3 ans)

+ 2,5 %

par rapport au niveau d'avant-crise

La hausse devrait se poursuivre durant la saison 2023

Les fédérations qualifiées de généralistes sont les plus impactées par la crise

-21,4% de licences annuelles entre 2019 et 2022

sans retour au niveau d'avant crise en 2023*

Source : *recensements des licences sportives de 2022, INJEP*
Champ : *licences annuelles des fédérations sportives agréées*
** Premières projections réalisées sur un ensemble représentatif de fédérations*

Nos publications sur le sport et les pratiques sportives

- *Baromètre national des pratiques sportives 2022*
- *Comment l'après COVID stimule l'élan sportif des Français*
- *Chiffres clés du sport 2023*
- *Baromètre national des pratiques sportives 2023*
- *Les pratiques sportives en France en 2023*
- *Recensement annuel des licences et clubs sportifs 2022*
- *Les licences annuelles des fédérations sportives en 2022*
- *Le poids économique du sport en 2021*
- *Les pratiques sportives des français*
- *Les pratiques physiques et sportives en France. Résultats de l'enquête nationale 2020*
- *Le sport-santé*
- *Maisons sport-santé : l'émergence et la structuration d'un nouvel instrument d'action publique*
- *Les Maisons sport-santé : des enjeux de coordination, de légitimation et de financement*

Coll. "Les Cahiers de l'action" · *INJEP analyses & synthèses* · *INJEP notes et rapports* · *Fiches "Repères"* · *Chiffres-clés* · *Repères bibiographiques* · *Statistiques en ligne* · *Parution extérieure*

On ***retiendra***

Dans le domaine du **sport** l'INJEP a

Exploité

2 ENQUÊTES

- L'enquête nationale sur **les pratiques physiques et sportives (ENPPS)**
- L'enquête pour le ***Baromètre national des pratiques sportives*** sur un échantillon de 4258 personnes

Suivi

3 ÉVALUATIONS
de politiques sportives

- *Pass'Sport*
- *2h de sport de plus au collège*
- *L'impact des Jeux olympiques et paralympiques 2024*

1 ENQUÊTE

Violences et victimation dans le sport

Édité

13 PUBLICATIONS

Organisé

3 CONFÉRENCES-DÉBATS

Réunissant

250 PARTICIPANTS

Expérimentation et recherche

EXPÉRIMENTATION *ET ÉVALUATION*

L'INJEP anime le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ). Depuis sa création en 2009, plus de 900 projets expérimentaux ont été soutenus en faveur des jeunes, et ont bénéficié d'une évaluation. Une trentaine d'expérimentations sont en cours. L'INJEP pilote également plusieurs évaluations de politiques publiques, par exemple sur le Service national universel, le plan « 1 jeunes, 1 mentor », les Cités éducatives, les Jeux Olympiques et Paralympiques ou le dispositif 2h de sport en plus au collège.

L'évaluation du plan *gouvernemental « 1 jeune, 1 mentor »*

Le plan « 1 jeune, 1 mentor » a été lancé en 2021, et permet chaque année à 150 000 jeunes de 5 à 30 ans de bénéficier d'un mentorat, c'est-à-dire d'un accompagnement individuel par une personne bénévole, pour l'aider à mieux se connaître, s'épanouir, prendre confiance en lui et développer son autonomie. **L'objectif est notamment de promouvoir l'égalité des chances en aidant les jeunes dans leur parcours scolaire, leur orientation ou leurs premiers pas sur le marché du travail.**

L'INJEP a été mandaté pour réaliser l'évaluation des premières années du dispositif. À cette fin, l'institut a réuni en janvier 2023 un Conseil scientifique de l'évaluation, présidé par le professeur d'économie Jérôme Gautié, qui a engagé des enquêtes et études selon trois grands axes. Il s'agit en premier lieu de caractériser la diversité des dispositifs de mentorat, de qualifier précisément le public aidé, et de décrire concrètement l'aide apportée par le mentorat (fréquence des séances, durée moyenne, activités réalisées durant les séances, etc.). Ensuite, l'évaluation permettra de documenter le rôle et l'action des organismes en charge des programmes de mentorat (qualité du matching, rôle des chargés de suivi mentorat, diversité des coûts, etc.). Aussi, elle visera à mesurer les effets du mentorat sur les compétences et les parcours des jeunes et des mentors.

Des expérimentations *pour lutter contre les discriminations*

En 2018, le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) a lancé un programme visant à mettre en place des actions pour prévenir et combattre les discriminations envers les jeunes, dans la continuité d'un précédent programme ayant mis en lumière des expériences de discriminations répétées, fondées sur l'origine, le territoire, le sexe ou l'association de ces critères, freinant l'insertion des jeunes.

Les dix projets retenus ont tenté de **prévenir et agir sur les actes et mécanismes discriminatoires que peuvent rencontre**r les jeunes, ainsi que sur les différentes parties prenantes du système, notamment en matière d'orientation scolaire et d'accès à l'emploi : les jeunes victimes, les jeunes témoins, voire potentiellement les jeunes auteurs et autrices de discriminations, mais aussi les structures et professionnels accompagnant les jeunes, lorsqu'ils ou elles agissent en appui auprès de jeunes susceptibles de faire l'objet de discriminations ou en tant que potentiels auteurs et autrices de discriminations.
Un rapport de l'INJEP revient sur le déroulement de ces expérimentations et sur les enseignements qui peuvent en être tirés via les évaluations qualitatives et quantitatives, dans l'objectif d'aider à l'élaboration de politiques de lutte contre les discriminations subies par les jeunes. Le 13 juin 2023 se tenait un colloque « Expérimenter pour prévenir et lutter contre les discriminations envers les jeunes » organisé par l'INJEP, qui a réuni plus de 130 participants, donnant la parole aux jeunes, aux porteurs de projets, aux chercheurs ainsi qu'aux acteurs institutionnels.

Un appel à projet pour promouvoir l'égalité filles-garçons

L'INJEP, en collaboration avec le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, a élaboré un nouvel appel à projets du FEJ qui a pour objectif **d'expérimenter des dispositifs en matière d'égalité entre les filles et les garçons lors les temps péri et extrascolaires**. *Dans la continuité des stratégies d'actions interministérielles, il vise à soutenir des projets innovants dans les temps péri et extra-scolaires s'inscrivant dans les deux axes suivants :*

- *Sensibiliser et former les professionnels et l'ensemble des acteurs de la communauté éducative à l'égalité filles-garçons, la déconstruction des stéréotypes de genre, à la prévention des violences sexistes et sexuelles ;*

- *Encourager et favoriser la mixité dans les pratiques culturelles, sportives et de loisirs des filles et des garçons.*

S'appuyant sur une enveloppe de 1,2 M€, les dispositifs proposés démarreront sur le terrain à la rentrée scolaire 2024. Ils s'étendront sur 3 ans et feront l'objet d'une évaluation externe. L'objectif est d'apporter la preuve de la réussite d'un nouveau programme avant un éventuel essaimage ou généralisation.

Nos publications sur l'expérimentations et l'évaluation

- *Quand la mission d'intérêt général préfigure les parcours des jeunes*
- *Le Service national universel un an après : enquêtes auprès des participants de 2021*
- *Enquête d'évaluation des séjours de cohésion du SNU 2023*
- *Les jeunes participant aux séjours de cohésion du SNU en 2023*
- *Expérimenter pour prévenir et lutter contre les discriminations envers les jeunes*

INJEP analyses & synthèses — *Fiches "Repères"*
INJEP notes et rapports

On ***retiendra***

Dans **le champ de l'expérimentation et de l'évaluation,** l'INJEP a :

Engagé

2,3 M€

POUR LES EXPÉRIMENTATIONS EN COURS

Élaboré

2 APPELS À PROJETS

pour 1,65 M€

4 **APPELS D'OFFRES D'ÉVALUATION**

Piloté

30 **EXPÉRIMENTATIONS EN COURS**

5 GRANDES ÉVALUATIONS NATIONALES

Piloté

5 publications

SOUTIEN À LA RECHERCHE

L'INJEP soutient la recherche en sciences sociales sur la vie associative, l'éducation populaire, la jeunesse et le sport. Avec l'objectif de faire dialoguer des univers qui trop souvent s'ignorent : les pouvoirs publics, les acteurs et actrices de terrain et les chercheurs et chercheuses. L'INJEP édite une revue académique de référence sur la jeunesse (*Agora débats/jeunesses*) et finance des travaux de recherche via des appels à projets thématiques. Enfin, la deuxième édition du Prix de thèse s'est tenue en 2023.

Des appels à projets *pour soutenir la recherche*

Depuis de nombreuses années, l'INJEP soutient des projets de recherche portés par des équipes universitaires, en partenariat éventuel avec d'autres institutions publiques, afin de contribuer à la production de connaissances sur la jeunesse, l'éducation populaire, la vie associative et le sport. Les rapports de recherche issus de ces travaux enrichissent les publications de l'Institut. Ce soutien à la recherche se structure autour d'appels à projets thématiques s'adressant aux laboratoires de recherche de sciences humaines et sociales et invitant à des travaux dans des disciplines scientifiques variées (sociologie, économie, sciences de l'éducation, géographie, histoire…).
Deux appels à projets ont été lancés en 2023, l'un sur les pratiques sportives en France et l'autre sur le rapport au travail des jeunes.

Les pratiques sportives en France

Avec l'appel à projets sur « les pratiques sportives en France » lancé en avril 2023, l'INJEP soutient des projets de recherche qui analysent les pratiques sportives à tous les âges. Il vise à appréhender, à l'échelle des individus, leurs pratiques spor-

tives et les modalités de l'expérience vécue dans toutes les dimensions qu'elle mobilise et selon les contextes.
Quatre projets ont été sélectionnés dans le cadre de cet appel à projets permettant de s'interroger particulièrement sur les personnes les plus éloignées de la pratique sportive (les « non pratiquants »), mais aussi sur les activités de pleine nature qui sont en plein essor, notamment le trail-running. Enfin, un projet interroge la question du genre dans la pratique sportive, au travers de l'étude des danses à deux.

Le rapport au travail des jeunes

Cet appel à projets a pour ambition d'analyser les conditions d'emploi des jeunes et leur rapport au travail. Il vise à rendre compte des inégalités d'accès à l'emploi chez les jeunes et de donner à voir leurs conditions de travail et le sens qu'ils accordent au travail. Trois projets ont été retenus, le premier sur les aspirations et expériences professionnelles des jeunes en outre-mer, le deuxième sur le souhait de bifurcations professionnelles chez les jeunes récemment entrés sur le marché du travail, et enfin le troisième sur les conditions de travail et le rapport au travail des jeunes sortant de l'enseignement professionnel.

Le Prix de thèse de l'INJEP 2023
dédié à la jeunesse

Dans le cadre de son soutien au rayonnement de la recherche, et avec l'ambition de rapprocher les sphères administrative et scientifique, l'INJEP a créé son « Prix de thèse ». Ce prix vise à récompenser des travaux récemment publiés pour leur qualité exceptionnelle, leur originalité et leur intérêt dans les champs thématiques de l'INJEP.
Ce prix est décerné annuellement, selon trois thématiques tournantes (Jeunesse, Vie associative et éducation populaire, Pratiques sportives). Pour l'édition 2023, il a été choisi de soutenir les travaux en matière de jeunesse et politiques de jeunesse.
35 candidatures de grande qualité ont été reçues pour cette deuxième édition. Le jury du Prix de thèse de l'INJEP, composé de 26 jurés, a désigné **lauréate Leslie Fonquerne pour sa thèse de doctorat en sociologie intitulée « (Faire) Avaler la pilule. Une sociologie des prescriptions et des usages d'une contraception "en crise" »**. Le prix d'un montant de 3 000 € lui a été décerné le 21 novembre 2023. Deux autres thèses ont reçu une mention spéciale, distinction honorifique soulignant la qualité des travaux et leurs apports à la connaissance de la jeunesse.

Agora débats/jeunesses
la revue scientifique de l'INJEP

Créée en 1995 à l'initiative de l'INJEP, Agora débats/jeunesses *est une revue de recherche scientifique classée en sociologie-démographie et en sciences de l'éducation. Elle entend promouvoir la réflexion et la connaissance sur la jeunesse et les politiques de jeunesse pour mieux comprendre les dynamiques contemporaines.*

La revue s'adresse aux chercheurs, décideurs, responsables associatifs et professionnels de jeunesse. **Elle contribue à soutenir la vitalité de la recherche et à étayer la réflexion collective.** *Elle est publiée trois fois par an aux Presses de Science Po. En 2023, les trois numéros publiés ont porté sur les jeunes des quartiers populaires, les jeunesses en Outre-mer et sur diverses thématiques (numéro « Varia »), en particulier sur le champ scolaire.*

On *retiendra*

Dans le champ du **soutien à la recherche** l'INJEP a :

Réceptionné

35 CANDIDATURES AU PRIX DE THÈSE DE L'INJEP

41 CANDIDATURES

aux appels à projets de recherche

Organisé

3 JURYS DE SÉLECTION

3 CONFÉRENCES-DÉBAT
sur les numéros d' ***Agora débats/jeunesses***

Sélectionné

10 PROJETS DE RECHERCHE

1 LAURÉATE **du Prix de thèse**

Publié

3 NUMÉROS D'AGORA DÉBATS/JEUNESSES

7 rapports de projets recherche externes

DOCUMENTATION, *VALORISATION & DIFFUSION*

Les fonctions dites de support sont indispensables à l'activité de l'INJEP. L'activité éditoriale des publications papier et web de l'institut s'accompagne de l'organisation de nombreux événements. Par ailleurs, le Centre de ressources et de documentation met à la disposition des chercheurs et acteurs de terrain une collection spécialisée unique en France sur la jeunesse, l'éducation populaire et l'animation, la vie associative, et le sport.

Une offre documentaire enrichie

La mission documentation – centre de ressources de l'INJEP se partage entre trois activités principales : la gestion d'une bibliothèque spécialisée ouverte à tous, une fonction de veille documentaire et réglementaire et le développement du portail documentaire de l'INJEP.
Durant l'année 2023, la mission s'est attachée à enrichir son offre documentaire par une dynamique soutenue d'acquisitions de références multisupports : numériques et imprimés, couplant parfois les deux. L'effort est porté sur l'accès aux ressources dématérialisées en optimisant des référencements de données extraites de plateformes, notamment « CAIRN » dans le respect du droit de diffusion. Participant à la diffusion des connaissances, la mission a consolidé son offre de veille documentaire en proposant une dizaine de produits documentaires périodiques. Elle a accompagné l'augmentation du rythme des Rendez-vous de la doc par la réalisation de bibliographies *ad hoc*.

L'année 2023 a surtout été marquée par l'ouverture dans le portail Télémaque d'un nouvel espace dédié au Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ), piloté par l'INJEP. Ce portail met à disposition de tous les publics l'historique des 900 projets expérimentaux à destination des jeunes financés et évalués dans le cadre du FEJ. L'espace créé se distingue du catalogue général par une apparence et une structuration différentes. Il permet de retrouver tous les documents liés aux expérimentations terminées et aux appels à projets : descriptifs, rapports finaux d'évaluation, cahiers des charges ou liste des projets retenus.

Pour des savoirs accessibles *et partagés*

Engagé de longue date dans une politique de valorisation et de diffusion des connaissances à un large public, l'INJEP investit les outils de diffusion numérique et accorde une place importante à son site Internet. En 2023, plusieurs évolutions du site visant à accroître et faciliter l'accès aux informations ont été finalisées. Les parcours utilisateurs ont été améliorés (accessibilité, lisibilité) grâce à la mise en place d'un accès thématique aux contenus, la création d'un espace spécifique dédié au FEJ, ou encore la refonte des rubriques « publications » et de celle consacrée à l'évaluation des politiques publiques, améliorent le parcours utilisateur (accessibilité, lisibilité, etc.).

"L'ANNÉE 2023 A DONNÉ LIEU À 14 MANIFESTATIONS AVEC CAPTATION VIDÉO SYSTÉMATIQUE ET MISE À DISPOSITION SUR LE SITE INTERNET ET SUR LA CHAÎNE YOUTUBE DE L'INJEP"

La mission valorisation et diffusion a également poursuivi les efforts de production d'infographies en ligne visant à faciliter la compréhension et l'appropriation des données : systématisation des chiffres à la Une et production de versions intégralement web de toute la série des chiffres-clés 2023 : les chiffres-clés de la vie associative, les chiffres-clés de la jeunesse et les chiffres clés du sport.

En matière d'événements, l'année 2023 a donné lieu à 14 manifestations avec captation vidéo systématique et mise à disposition sur le site internet et sur la chaine Youtube de l'INJEP. L'année a notamment été marquée par l'accroissement des Rendez-vous de la Doc', webinaires d'une heure visant à présenter et échanger autour de travaux de l'Institut avec leurs auteurs, mais aussi par deux événements d'ampleur organisés en format hybride sur une journée entière. Le colloque du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse consacré à la prévention et la lutte contre les discriminations envers les jeunes et les Rencontres de l'INJEP (« Les jeunes face aux crise : conditions de vie, travail et santé ») ont rassemblé au total près de 600 participants. ❐

Le pôle administratif & financier

L'INJEP dispose également d'un pôle administratif et financier (PAF) qui assure la gestion administrative, juridique et financière de l'institut. Il assure la programmation, l'exécution et le suivi des crédits et a notamment en gestion les crédits du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse.

Il contribue et supervise également la rédaction et le suivi des marchés publics en assistant les missions dans la passation des marchés et appels d'offres. Il a la responsabilité du suivi des procédures et du respect des calendriers. C'est un rouage fondamental pour l'ensemble de l'activité de l'INJEP.

On ***retiendra***

En matière **de documentation, valorisation et diffusion** l'INJEP a

Intégré

1707 **NOTICES**
dont **450** documents numériques

Réalisé

289 **VEILLES THÉMATIQUES**
dont 24 lettres INJEP Veille & Actus

14 **CAPTATIONS D'ÉVÉNEMENTS**

Organisé

14 ÉVÉNEMENTS
totalisant **1795 participants**

7 **RENDEZ-VOUS DE LA DOC'**
qui ont réuni **plus de 650 participants**

5 **CONFÉRENCES-DÉBATS**
dont **4 en région** (Rennes, Caen, et 2 outre-mer)

1 COLLOQUE du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse

Les *Rencontres de l'INJEP*
avec remise du **Prix de thèse**

Édité

50 PUBLICATIONS

Organisation

CONSEIL *SCIENTIFIQUE & D'ORIENTATION*

Un conseil scientifique et d'orientation (CSO) composé *d'un collège scientifique et d'un collège partenarial*

Collège scientifique

- L'Institut national de la statistique et des études économiques ;
- l'Institut national d'études démographiques ;
- la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques ;
- la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques ;
- la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance ;
- le Département des études, de la prospective et des statistiques;
- le Centre d'études et de recherches sur les qualifications ;
- la Caisse nationale d'allocations familiales.

Personnalités qualifiées

- Wladimir ANDREFF
- Thierry BERTHET
- Laurent BESSE
- Sandrine DAUPHIN
- Camille HAMIDI (présidente de la Commission Vie associative, Education populaire et Sport)
- Elise HUILERY
- Patricia LONCLE (présidente de la Commission Jeunesse et Politiques de jeunesse)
- Viviane TCHERNONOG
- Joël ZAFFRAN

Collège partenarial

- La Direction des sports ;
- la Direction générale de l'enseignement scolaire ;
- la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle ;
- la Délégation générale à l'emploi et la formation professionnelle ;
- une Direction régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport ;
- l'Inspection générale de l'éducation nationale, du sport et de la recherche ;
- l'Agence nationale de la cohésion des territoires ;
- l'Association des Régions de France
- l'Assemblée des Départements de France ;
- l'Agence du Service Civique ;
- l'Agence Nationale du Sport.

Personnalités qualifiées

- le Forum français de la jeunesse
- le Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP)
- le Mouvement associatif

Le Conseil scientifique et d'orientation (CSO) réunit les principaux partenaires de l'INJEP afin de discuter et d'orienter les activités et travaux de l'Institut. Composé d'un collège scientifique et d'un collège de partenaires associatifs et administratifs, il se prononce notamment sur le programme de travail de l'INJEP. Les échanges se poursuivent au sein de deux commissions thématiques réunissant membres du CSO et agents de l'INJEP, afin de partager et d'enrichir les études de l'Institut en cours.

Mot du président

Philippe Da Costa

J'ai eu l'honneur de présider les instances de gouvernance de l'INJEP depuis 2007 et j'ai pu ainsi suivre l'évolution de cet institut dont le rôle est pour moi fondamental pour éclairer les politiques publiques en matière de jeunesse, de vie associative, d'éducation populaire et de sport. Le Conseil scientifique et d'orientation a toujours été un espace extrêmement riche favorisant des regards croisés sur les travaux menés par les équipes de l'INJEP en associant des représentants institutionnels, des acteurs associatifs, des chercheurs. Après avoir beaucoup reçu par la richesse des rencontres et la qualité des travaux, j'ai souhaité passé le relai à l'issue du mandat fin 2023 en toute sérénité et confiance en l'INJEP pour poursuivre son rôle d'éclaireur des politiques publiques.

Un bilan de mandat 2021-2023 riche

d'enseignements pour le prochain mandat

A l'issue de leur mandat de trois années, les membres du CSO ont été sollicités pour un retour d'expérience, tant sur les réunions plénières du conseil que sur les commissions thématiques. Ces retours attestent globalement de leur satisfaction générale et de leur intérêt pour les travaux menés à l'INJEP, et permettent d'envisager quelques évolutions à la marge. Ainsi, ce bilan doit constituer une base pour le prochain mandat 2024-2026, en capitalisant sur l'expérience acquise pour améliorer encore les contenus et process.
Au long de ce premier mandat du CSO dans sa nouvelle configuration et composition, le conseil a su s'ouvrir à la présentation de nouveaux projets et à des partenaires extérieurs, notamment dans le cadre des commissions thématiques (trois en moyenne chaque année pour chacune des deux commissions). Le nombre de participants a ainsi augmenté au fil du temps, en raison de l'ouverture de ces commissions à des participants extérieurs, au regard des sujets présentés susceptibles d'intéresser d'autres chercheurs ou institutions non membres du CSO. Cela s'est révélé être une véritable richesse pour les débats. ❐

On *retiendra*

Entre 2021 et 2023, au titre de son conseil scientifique et d'orientation, l'INJEP a

▸ Organisé

6 **séances plénières**

15 **réunions de commissions thématiques**

- 7 commissions Vie associative, éducation populaire et sport
- 7 commissions Jeunesse et politiques de jeunesse
- 1 commission mixte (nouveauté 2023)

▸ Réuni

10 DIRECTIONS

ou services d'administration centrale

9 **chercheurs**

4 ÉTABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX

3

- agences nationales (groupements d'intérêt public)
- représentants du monde associatif

2 REPRÉSENTANTS

des collectivités territoriales

LES PARTENAIRES
DE L'INJEP

L'INJEP entretient de nombreuses collaborations, tant avec des partenaires institutionnels qu'avec des universités et des laboratoires de recherche, ou encore avec les autres services statistiques ministériels ou des associations et collectifs.

Partenaires institutionnels, *organismes publics et services statistiques ministériels*

Laboratoires *et centres de recherche*

Partenaires *associatifs*

Focus sur deux partenariats

PARTENARIAT AVEC LE DÉFENSEUR DES DROITS

Autorité administrative indépendante chargée de veiller au respect des libertés et des droits des citoyens, le Défenseur des droits (DDD) a deux missions : défendre les personnes dont les droits ne sont pas respectés et permettre l'égalité de tous dans l'accès aux droits. Pour mener ses missions, le DDD dispose de deux moyens d'action : d'une part, il traite en droit les demandes individuelles qu'il reçoit et de l'autre, il mène des actions de promotion de l'égalité.
À ce titre le DDD conduit et coordonne des travaux d'études et de recherches et s'est doté d'un Observatoire. Depuis 2021, la collaboration entre le DDD et l'INJEP permet la réalisation de travaux statistiques, d'études quantitatives et qualitatives et d'actions communes en matière de promotion de l'égalité et d'accès aux droits de la jeunesse, notamment dans le cadre d'appels à projets de recherche ou par la participation du DDD au colloque du 13 juin 2023 « Expérimenter pour prévenir et lutter contre les discriminations envers les jeunes », organisé par l'INJEP.

PARTENARIAT AVEC LE SERVICE STATISTIQUE MINISTÉRIEL DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE (SSMSI)

Dans le cadre de l'enquête Vécu et ressenti en matière de sécurité conduite par le Service statistique ministériel Sécurité intérieure, l'INJEP et la Direction des Sports préparent une enquête thématique sur les victimations dans le sport et les loisirs encadrés pendant l'enfance, dont la collecte se déroulera en 2024.
L'objectif sera d'estimer la prévalence des différents types de faits (agressions physiques, sexuelles, harcèlement, insultes et agressions à caractère raciste, homophobe, discrimination, etc.) dans les loisirs encadrés (activités extrascolaires culturelles, artistiques et sportives, mouvements de jeunesse, centres de loisirs, etc.) et les colonies de vacances pendant l'enfance et l'adolescence ou en lien avec le contexte sportif tout au long de la vie.

LES ÉQUIPES

AU 31/12/2023

DIRECTION

Directeur - Chef du service statistique ministériel : Augustin VICARD
Cheffe de projet : Malika KACIMI
Assistantes de direction : Soued KOUSSA

CONSEIL SCIENTIFIQUE ET D'ORIENTATION

Président : Philippe DA COSTA
Commission « jeunesse et politiques de jeunesse » : Patricia LONCLE
Commission « éducation populaire, vie associative et sports » : Camille HAMIDI

MISSION ENQUÊTES, DONNÉES ET ÉTUDES SATISTIQUES *(SERVICE STATISTIQUE MINSTÉRIEL)*

Cheffe de mission : Amélie MAUROUX
Adjointe à la cheffe de mission :
Bénédicte CASTERAN-SACRESTE
Chargé(e)s d'études et d'enquêtes statistiques :
- *Vie associative : Clémence MOCQUET*
- *Analyse économique du sport, emploi et formation :* Philippe LOMBARDO
- *Accueils collectifs de mineurs :* Renaud FOIRIEN
- *Service civique et politiques de jeunesse :* Thomas VENET
- *Recensement des licences sportives :* Clément ANNE
- *Pratiques sportives et activités en dehors du collège :* Valérie RAFFIN

Experts scientifiques : Jean-Paul CAILLE

MISSION ÉTUDES ET RECHERCHE

Chef de mission : Joaquim TIMOTÉO
Chargé(e)s d'études et de recherche :
- *Santé, sexualité et genre :* Yaëlle AMSELLEM-MAINGUY
- *Insertion professionnelle, accompagnement, entrepreneuriat :* Julie COURONNÉ
- *Pratiques numériques des jeunes et Baromètre de la jeunesse :* Amélie CHARRUAULT
- *Valeurs, engagement des jeunes et politiques de participation :* Laurent LARDEUX
- Jeunes et loisirs : X
- *Politiques territoriales de jeunesse :* Camille DUGRAND
- *Éducation populaire, animation, numérique :* Emmanuel PORTE
- *Vie associative :* Mathilde RENAULT-TINACCI
- *Vulnérabilités, politiques sociales de jeunesse :* Anne-Cécile CASEAU

Assistant de recherche : Paul BRUMENT

MISSION DOCUMENTATION, CENTRE DE RESSOURCES

Cheffe de mission : Isabelle FIÉVET
Chargée de ressources documentaires - Documentaliste : Agnès COCHET
Documentalistes : *Jeunesse, animation, éducation populaire et vie associative :* Fabien SAGET – Brice RAVET.
Sports : Emmanuel SIDET
Assistante du Centre de ressources : Joëlle MONTAUBRIC

MISSION ÉXPÉRIMENTATION ET ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Chef de mission : Olivier COSNEFROY
Chargée de veille et de valorisation : Huguette BOUZONNIE
Chargé(e)s d'études et d'évaluation : Maryline BECQUE, Samuel JAMES, Sonia LOUHAB, Élodie SANS-CHAGRIN, Tana STROMBONI
Chargée d'études et d'évaluation apprentie : Camille-Lou COUSTELLIE

MISSION VALORISATION ET DIFFUSION

Cheffe de mission : Katy BOUSQUET
Chargée d'édition : Marianne AUTAIN
Chargé de communication et d'édition : Roch SONNET
Responsable des outils de diffusion numérique : Julie MOLNAR
Chargée des événements : Jasmin TIGIL
Chargée de diffusion : Manon DURIF

PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Cheffe du pôle : Christine LOISON
Chargé(e)s de gestion administrative et financière : Fabienne HAMON, Stéphanie MONNEREAU

Ils ont quitté l'INJEP en 2023 : Félix BERNIER, Roxane BRICET, Martine CAMBON-FALLIERES, Constance CHEYNEL, Mathilde DIDIER, Thomas DOMINICHINI, Yousri KIME, Yann LECORPS, Brice LEFEVRE, William MAMOU, Akim OUALHACI, Jordan PARISSE, Astou TOP BABOU, Cédric ZIMMER.

L'institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est un service à compétence nationale du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ).

L'INJEP est à la fois un observatoire producteur de connaissances, un centre de ressources et d'expertise et le service statistique ministériel en charge des questions de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative et de sport.

Son positionnement : à la croisée des univers de la recherche, des statistiques publiques, des élus ou professionnels, l'INJEP est un expert de référence capable de produire des données et analyses qui bénéficient à la fois des apports de la recherche et de l'expérience de terrain. Grâce à ce positionnement spécifique, il joue un rôle de passerelle entre les différents acteurs.

Sa mission : contribuer à améliorer la connaissance dans ces domaines par la production de statistiques et d'analyses, l'observation, l'expérimentation et l'évaluation.

Son ambition : partager cette connaissance avec tous les acteurs et éclairer la décision publique.

Doté d'une équipe pluridisciplinaire regroupant environ 45 agents, **l'INJEP bénéficie d'une diversité de compétences** allant de la statistique publique, à la recherche, l'expérimentation et l'évaluation, en passant par les métiers de la documentation et de la communication.